

Prévention contre les maladie contagieuses

Au Japon les conditions de travail, la demande d'hospitalisation dans un établissement de soins pour maladie et la désinfection d'une maison sont décidés par la loi selon le type de maladie contagieuse.

La tuberculose:

Bien que le nombre de personnes infectées par la tuberculose est moindre ces dernières années, cette maladie est la principale maladie infectieuse au Japon aujourd'hui avec plus de 10 000 nouveaux cas annuellement.

Si l'infection est découverte assez tard, les risques de contagion aux autres membres de la famille sont élevés. Il est important de passer une visite médicale pour la tuberculose.

Afin de pouvoir rapidement identifier une infection, il est important que vous passiez une visite médicale sur votre lieu de travail ou dans votre établissement scolaire. Vous pouvez également vous faire contrôler grâce à la visite médicale pour la tuberculose organisée par la ville où vous habitez.

En cas de tuberculose, il existe un système de prise en charge publique des soins. Les frais à la charge du patient sont allégés afin que le patient puisse sans inquiétude recevoir des soins adaptés.

Renseignements: Centre de prévention médicale (Hoken Yobo Ka) du Service de santé publique de Nishinomiya, Tél 0798-26-3675

Maladies sexuellement transmissibles:

Les maladies sexuellement transmissibles ne concernent pas seulement les personnes infectées, mais aussi leur famille et leur descendants. Afin d'éviter toute contamination par les maladies sexuellement transmissibles, des examens par sérum réactif à la syphilis sont fournis dans les services de santé publique. Pour davantage d'informations, veuillez consulter le site web de la ville de Nishinomiya. (<https://www.nishi.or.jp/kenko/hokenjojoho/kansensho/hiv/hiv.html>)

Renseignements: Centre de prévention médicale (Hoken Yobo Ka) du Service de santé publique de Nishinomiya, Tél 0798-26-3675

Le SIDA:

Le sida (syndrome d'immuno-déficience acquise) est une maladie qui se développe après avoir été infecté par le virus HIV. Les trois voies de contamination sont : 1) le sang, 2) le sperme, la sécrétion vaginale, 3) le lait maternel.

L'anonymat est respecté dans tous les services de santé publics. Des consultations et tests gratuits sont fournis par ces mêmes services.

Il est fortement recommandé aux personnes pensant être infectées de passer un test. Pour davantage d'informations, veuillez consulter le site web de la ville de Nishinomiya. (<https://www.nishi.or.jp/kenko/hokenjojoho/kansensho/hiv/hiv.html>)

Renseignements: Centre de prévention médicale (Hoken Yobo Ka) du Service de santé publique de Nishinomiya, Tél 0798-26-3675

Maladies infectieuses transmises par les moustiques (fièvre dengue, maladie infectieuse du virus zika)

Au cours d'un voyage dans une région endémique, il est conseillé de porter des vêtements qui n'exposent pas le corps aux piqûres d'insectes, comme des manches ou des pantalons longs, ou encore de se munir d'un répulsif anti moustique en pulvérisateur ou en bâtons.

Renseignements: Centre de prévention médicale (Hoken Yobo Ka) du Service de santé publique de Nishinomiya, Tél 0798-26-3675

Remarques:

** Pour plus de détails, demander à une personne comprenant le japonais de vous assister auprès de l'établissement concerné.